

**COMMUNE DE GRIGNON****Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal  
Délibération n°2019.04.16\_01**

Le seize avril deux mille dix-neuf, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présent(e)s (par ordre alphabétique des noms) : Monsieur BINET Thierry, Madame BLANC Lina, Madame BUSALB Corinne, Monsieur DI MARTINO Carmelo, Monsieur DUMONT Pascal, Monsieur FERRONT Rémi, Madame GONIN JORQUERA Floriane, Madame GRAFF Séverine, Madame MARTIN Stéphanie, Madame REGAZZONI Fabienne, Monsieur RIEU François, Monsieur RUFFIER Olivier, Monsieur TORDJMANN David ; formant la majorité des membres en exercice.

Étai(en)t excusé(e)s (par ordre alphabétique des noms) : Madame BELLANGER Annette (pouvoir à Madame BUSALB Corinne), Monsieur CARRABIN André (pouvoir à Monsieur DUMONT Pascal), Monsieur GHEZZI Rémi (pouvoir à Monsieur TORDJMANN David), Madame MOLLIER Annick (pouvoir à Madame BLANC Lina), Monsieur PAVIOL Franck (pouvoir à Madame MARTIN Stéphanie)

Étai(en)t absent(e)s (par ordre alphabétique des noms) : Monsieur CREMONE Michel

Secrétaire de Séance : Monsieur TORDJMANN David

Nombre de Conseillers en exercice : 19 (dix-neuf)  
Présents : 13 (treize)  
Votants : 18 (dix-huit)  
Pour : 18 (dix-huit)  
Abstentions : 0 (zéro)  
Contre : 0 (zéro)

Date de convocation : le 10 avril 2019.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20190416-20190416-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2019

Affichage : 17/04/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Rapporteur : Monsieur François RIEU, Maire

**OBJET : ACQUISITION D'UN VEHICULE IVECO DEDIE A  SALAGE DES VOIES COMMUNALES-DEMANDE DE SUBVENTION A SOLLICITER AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FDEC**

Monsieur le Maire rappelle que le véhicule Renault MAXITY utilisé actuellement pour le déneigement a 10 ans. On peut légitimement craindre qu'une panne sérieuse immobilise cet engin à tout moment. Par ailleurs, l'état de dangerosité de l'engin ne répond plus aux exigences actuelles en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

C'est pourquoi la Commune envisage son remplacement par un véhicule adapté pouvant être équipé d'une saieuse.

Cet achat qui serait fait en neuf est estimé à hauteur de 34 900 € HT.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité**

- **D'APPROUVER** l'acquisition d'un nouveau véhicule équipé pour le salage des voies communales dont le montant est estimé à **41 880 € TTC**.
- **D'APPROUVER** le plan de financement qui s'établit de la façon suivante :

## PLAN DE FINANCEMENT

### DEPENSES :

- Acquisition véhicule neuf.....	34 900.00 € HT
- <b>Total dépense HT</b> .....	34 900.00 € HT
- TVA sur dépenses .....	6 980.00 €

**TOTAL DEPENSES : 41 880.00 € TTC**

### RECETTES :

➤ Subvention FDEC attendue 39 % :	13 611.00 €
➤ Autofinancement communal dont TVA :	28 269.00 €
<b>TOTAL TTC. :</b>	<b>41 880.00 € TTC</b>

- **DE DEMANDER** du Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre du Fond Départemental d'Équipement des Communes (FDEC), une subvention de 13 611€ pour le financement de cet équipement.
- **DE PRENDRE ACTE** que les crédits suffisants seront inscrits au Budget Primitif 2019.
- **DE SOLLICITER** une dérogation pour la réalisation de cet achat avant l'obtention de la subvention.
- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour entreprendre toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la constitution du dossier technique de l'opération à la signature du marché.

Ainsi Délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,  
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de  
la réception en Sous-préfecture le ( Voir cachet) :  
Et de la publication, le 17 Avril 2019

A Grignon, le 16 avril 2019  
Le Maire,

Monsieur François RIEU

